



Les journaux d'Angers nous ont fait connaître un acte de grande charité qui fait honneur à celui qui en est l'auteur et qui, en cette saison, causera un vif plaisir à bien des pauvres gens : « A la veille du premier de l'an, M. Bessonneau informa les 351 personnes qui avaient déposé des objets de lainage au Mont-de-Piété d'Angers, du 1<sup>er</sup> septembre 1914 au 31 décembre 1915, dont les reconnaissances ne dépassent pas 4 francs, qu'elles pouvaient retirer ces dépôts à partir du 5 janvier 1916, leurs reconnaissances étant payées. » Que Dieu, pour tant de générosité, accorde à M. Bessonneau toutes ses grâces et ses bénédictions !